

# Coop Santé Eastman

## ET LES ENVIRONS

---

**Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs**  
**Édition – Juin 2022**

---

### Mot du président lors de l'Assemblée générale annuelle du 25 mai dernier

Chers membres,

Une autre année s'est écoulée et voici l'heure de partager avec nos membres et partenaires les résultats et les défis de notre unique organisation de soins coopératifs de santé de proximité.

La pandémie qui, malheureusement, continue à marquer notre quotidien, nous a tous poussés à nous réinventer. Dans ce tumulte, la Coop Santé Eastman et les environs a su maintenir sa présence rassurante dans le milieu et continuer d'être un atout pour nos municipalités partenaires, cherchant à valoriser un milieu attirant, ami des aînés et des familles.

L'accès à un médecin de famille est un grand défi pour l'ensemble du réseau de la santé et pour des milliers de Québécois. Nous ne pouvons qu'être fort reconnaissants envers ceux qui se sont fidèlement associés à la Coop Santé. Sans leur disponibilité et leur dévouement, nous ne serions pas en mesure de vous présenter un bilan aussi positif au niveau de l'accessibilité des services cliniques. En effet, la pandémie a accéléré le développement d'une pratique adaptée au contexte sanitaire et aux besoins de patients. L'approche multidisciplinaire que nous avons mise en place à la Coop Santé a ainsi contribué à augmenter l'accessibilité en identifiant, pour chaque demande de rendez-vous et selon la priorité de santé, le type de suivi à privilégier, soit un rendez-vous téléphonique avec les services infirmiers ou un médecin, soit un rendez-vous en personne.

Grâce aux gains d'efficacité de cette approche et à l'augmentation de services infirmiers, nous avons pu réduire le temps d'attente pour les suivis médicaux et augmenter l'accessibilité des consultations cliniques. Ceci dit, cette détermination à accroître la capacité de la Coop à répondre à la demande en investissant dans les soins infirmiers a affecté transitoirement la rentabilité des opérations. Par contre, elle a clairement permis de préserver l'offre de service et de maintenir la mission et la viabilité de la Coop en ces temps de pandémie. Cette augmentation de nos coûts d'opération et celle générée par le coût de la vie nous a poussés à augmenter légèrement la contribution annuelle de nos membres et nous comptons comme toujours sur l'appui de nos partenaires pour atteindre l'équilibre budgétaire dans les prochaines années.

Au cours de la dernière année, nous avons donc vu s'épanouir au sein de notre organisation un nouvel esprit d'équipe entre le secrétariat, les infirmières et les médecins. Cette collaboration nous a permis de

répondre encore plus efficacement aux attentes des membres et nous stimule à poursuivre notre croissance.

Notre Rapport annuel\* viendra, j'en suis certain, valider votre fierté de participer à ce succès en tant que membre, partenaire, employé ou administrateur de notre ressource santé bien ancrée dans notre milieu.

Georges Boissé,  
Président du Conseil d'administration

**\*Le rapport annuel est disponible sur le site Internet de la Coop à [www.coopsanteeastman.com](http://www.coopsanteeastman.com)**

## Campagne de recrutement de nouveaux membres : noms des gagnants

La campagne de recrutement qui s'est déroulée du 15 mars au 21 mai 2022 sur le thème de *Courez la chance de gagner le remboursement de votre contribution annuelle en joignant la Coop Santé ou en nous référant de nouveaux adhérents* a été un succès. La campagne a en effet permis de recruter plus de 150 membres alors que l'objectif initial était de recruter 100 nouvelles adhésions. Soulignons que l'augmentation nette du nombre de membres depuis le 31 décembre 2021 est de 217 membres.

Tel qu'annoncé, le tirage des deux gagnants a été effectué lors de l'Assemblée générale annuelle (et virtuelle) du mercredi 25 mai dernier. **Les gagnants du tirage sont Messieurs Jacques Bureau et Marc Ménard**

**Nos félicitations aux heureux gagnants et merci à toutes et à tous de votre participation.**

## Accessibilité des consultations médicales et infirmières

Comme vous le savez sans doute, l'offre des services médicaux et cliniques de la Coop Santé repose sur une petite équipe dédiée de médecins et d'infirmières d'expérience et en première ligne pour répondre efficacement aux besoins de la clientèle.

La période des vacances estivales étant à nos portes, la disponibilité des équipes sera inévitablement réduite avec une accessibilité qui pourrait être plus restreinte au cours des prochains mois. Des mesures seront mises en place afin d'en minimiser les impacts et de maintenir la capacité clinique de répondre aux demandes de rendez-vous. L'approche actuelle, qui est de fixer des rendez-vous par priorités de santé, sera renforcée en tenant compte des problématiques qui nécessitent des consultations plus pressantes ou des suivis demandés par les médecins et les infirmières. Cette approche éprouvée permet de répondre efficacement à la demande en répartissant les demandes de rendez-vous soit sur 24 à 72 h, sur deux semaines ou un mois.

Merci de bien vouloir en tenir compte et de votre compréhension en cette période de l'année plus exigeante.

## Nouvel exécutif au Conseil d'administration de la Coop Santé

Lors de sa réunion du 31 mai dernier et tel que prévu aux règlements de la Coop Santé, les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection de son Comité exécutif.

- Monsieur Georges Boissé, ayant annoncé qu'il se retirait pour une année, Madame Lucie Bouchard a été élue présidente;
- Madame Nicole Poirier a été reconduite dans son mandat de vice-présidente;
- Madame Martine Joyal a été nommée secrétaire;
- Monsieur Jean-Pierre Naud, a été nommé trésorier.

Deux nouveaux membres ont joint le Conseil soit Madame Maryse Lorrain, propriétaire-pharmacienne à la retraite en remplacement de Madame Ginette Dugas qui a déménagé à l'extérieur de la région, et Monsieur Jean-Pierre Naud, conseiller en gestion stratégique et ancien conseiller municipal à Austin en remplacement de Madame Marie-Reine Bégin qui a pris sa retraite.

Félicitations au nouvel exécutif et bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration.

## L'équipe de la Coop Santé vous souhaite un très bel été!



**Veillez noter que la Coop Santé sera fermée le 24 juin, jour de Fête nationale et le 1<sup>e</sup> juillet, jour de la Fête du Canada.**

## Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclaté qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 142 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site [www.coopsanteeastman.com](http://www.coopsanteeastman.com) sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou écrivez à [info@coopsanteeastman.com](mailto:info@coopsanteeastman.com) ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.**

## La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

